

De : Thaurfin-Pol <p.huart@thaurfin.com>

Envoyé : vendredi 16 mars 2018 16:45

À : 'Daddy Mbala' <mbalazumbu@gmail.com>; 'nsende_rene@yahoo.fr' <nsende_rene@yahoo.fr>

Cc : 'Jean Mbuyu' <jeanmbuyu@yahoo.fr>; 'Pépé Abaya' <abayakoy@gmail.com>;

'valerymukasa@yahoo.fr' <valerymukasa@yahoo.fr>

Objet : RE: Lettre à remettre à Pieter Deboutte, IME

Bonjour à Tous,

Nous apprenons qu'après plusieurs tentatives infructueuses pour déposer la lettre en doc attaché à Pieter Deboutte, le concierge de l'immeuble a signalé à Me Mbala que, ni Iron Mountains Entreprises, ni Pieter Deboutte n'existent à cette adresse.

De plus, ce concierge a affirmé que Me Mbala n'est pas le seul à chercher cette société à cette adresse bien mentionnée dans la tierce opposition en doc attaché.

De deux choses l'une, des instructions ont été communiquées au concierge pour éloigner les indésirables ou bien cette société s'est enfuie.

Si cette seconde hypothèse est correcte, il me paraît nécessaire d'en informer le Tribunal de Kisangani pour annuler cette assignation pour vice de forme (cela me paraît logique).

Puis-je solliciter le contrôle par voie d'huissier.

Je demande alors à tous les destinataires de cette lettre de trouver la cachette de Pieter Deboutte pour lui remettre cette lettre avec accusé de réception.

Etant concerné par cette tierce opposition, il y a lieu d'informer le Tribunal de Kisangani que nous participerons en tant que partie volontaire, mais nous sollicitons un délai complémentaire pour nous préparer.

En fait ce délai devrait servir à communiquer notre courrier à Pieter Deboutte afin de lui démontrer qu'il est méchamment désinformé par le CAMI. J'imagine que c'est la thèse la plus plausible vu les bêtises reprises dans cette tierce opposition.

S'il persiste, alors qu'il ouvrira la boîte de Pandore et que sa seule solution est de corrompre, nous bloquerons cette tierce opposition en collant Mr Mupande au pénal pour les mêmes faits qui devaient être exposés à Kisangani..

La plainte au pénal (art 148-149 du code pénal - PS) contre Mr Mupande portera sur falsifications faites dans les fichiers de Flexicadastre qui en garde les traces et sur tous les mensonges et turpitudes que ces falsifications ont entraînés.

Le pénal tenant le civil en l'état, nous serions tranquille avec Kisangani et nous pourrions appeler les médias internationaux qui seront très intéressés par les turpitudes du CAMI pour son ami Dan Gertler.

Cette plainte au pénal étant faite à Kin/Gombe, juridiction du CAMI, la presse internationale y sera d'autant plus présente pour écouter de nouvelles révélations bien documentées à propos de la vedette des médias, Dan Gertler.

Il n'a jamais été de nos intentions d'en arriver là, puisque nous avons choisi le Cabinet Jean Mbuyu comme mandataire en mines, mais il convient de constater qu'on m'y pousse franchement !!!

Il n'est pas sans intérêt de signaler que Mr Mupande appelle « *messages farfelus* » l'annexe de la lettre à Pieter Deboutte qu'il a reçue et accusé réception. Cela en dit long !!!!

Nous venons de perdre une semaine à cause de la difficulté de localiser Pieter Deboutte, il n'y a plus de temps à perdre. Nous devons passer à l'action.

Bien cordialement,

Ir Pol HUART

Ingénieur des Mines AIMs76 MINES ParisTech84

Directeur de Thaurfin ltd